



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

politique industrielle

Question au Gouvernement n° 328

Texte de la question

POLITIQUE INDUSTRIELLE

M. le président. La parole est à Mme Stéphanie Kerbarh, pour le groupe La République en marche.

Mme Stéphanie Kerbarh. Monsieur le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances, entre 2002 et 2017, la part de l'industrie française dans le produit intérieur brut est passée de 16,5 à 12,5 %. Nous sommes aujourd'hui au huitième rang mondial derrière l'Italie. Mais, aujourd'hui, la France recrée plus d'usines qu'elle n'en perd, ce qui n'était pas arrivé depuis plusieurs années. Au cours des huit premiers mois de cette année, 87 nouveaux sites industriels ont été créés pendant que 61 fermetures ont été recensées. La production dans l'industrie a augmenté de plus de 0,6 % en septembre. Au-delà de ces chiffres, il y a des salariés qui œuvrent à la réussite de la France industrielle.

Nous sommes aujourd'hui à un tournant décisif, et la France doit accompagner la transformation de son industrie. Cela passera par le prochain plan de formation, qui permettra aux salariés de se former aux technologies de l'industrie du futur. Nous devons moderniser notre industrie et accompagner sa montée en gamme.

Lundi dernier, lors du Conseil national de l'industrie à Bobigny, le Gouvernement a présenté sa feuille de route pour la reconquête industrielle. Un audit des quatorze comités stratégiques des filières identifiées en 2010 sera lancé par le ministère de l'économie et des finances, dans le but de bâtir et de piloter efficacement la politique industrielle française.

M. Aurélien Pradié. Attention aux chevilles !

Mme Stéphanie Kerbarh. Par ailleurs, un fonds pour l'innovation permettra, dès 2018, de soutenir l'innovation de rupture. Je salue votre plan d'action pertinent et ambitieux,...

Mme Marie-Christine Dalloz. Allo ! Allo !

Mme Stéphanie Kerbarh. ...qui s'inscrit dans le long terme. Merci.

M. Aurélien Pradié. Merci pour qui ?

Mme Stéphanie Kerbarh. Notre pays est riche de nombreuses ressources, de son savoir-faire industriel et sociétal. Nous avons les leviers pour réussir. Monsieur le secrétaire d'État, quelle politique européenne entendez-vous mettre en œuvre afin de favoriser l'émergence d'un *leadership* mondial composé d'acteurs industriels européens ? (Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.

M. Aurélien Pradié. Soyez modeste !

M. Benjamin Griveaux, secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances. Madame la députée, le Gouvernement nourrit, vous le savez, une ambition pour l'industrie française. Comme l'a rappelé le Premier ministre lors du Conseil national de l'industrie qui s'est tenu lundi dernier, une France sans usines n'est pas une option. L'an dernier, vous l'avez rappelé, davantage d'usines ont été créées en France qu'il n'en a fermé, et cela faisait longtemps que ce n'était pas arrivé. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes REM et MODEM.)*

M. Jean-Louis Bricout. Merci Hollande !

M. Benjamin Griveaux, secrétaire d'État . Nous avons pour l'industrie un plan ambitieux, avec des mesures très concrètes visant à soutenir la compétitivité de nos entreprises, donc certaines ont été prises dans le cadre du projet de loi de finances récemment débattu. C'est la modernisation du code du travail ; c'est la baisse de l'impôt sur les sociétés ; c'est la suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune et la mise en place d'un prélèvement forfaitaire unique ; c'est le basculement du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi vers des allègements de charges pérennes pour nos entreprises.

M. Sébastien Jumel. Au bonheur des riches !

M. Benjamin Griveaux, secrétaire d'État. Bref, c'est la réconciliation tant retardée du capital et du travail dans notre pays. *(Mêmes mouvements sur les mêmes bancs.)*

Au-delà de l'amélioration de la compétitivité-prix, une politique industrielle ambitieuse doit être tournée vers l'innovation, comme vous l'avez également mentionné. D'où la sanctuarisation, dans ce même budget, du crédit d'impôt recherche.

M. Stéphane Le Foll. Déjà fait !

M. Benjamin Griveaux, secrétaire d'État. Comme vous l'avez également rappelé, un fonds pour l'innovation de rupture, doté de 10 milliards d'euros, sera créé. Enfin, le label *French Fab*, lancé le 2 octobre, permettra à nos entreprises de taille intermédiaire et à nos PME, qui en ont tant besoin, de conquérir des marchés à l'étranger, sous une étiquette commune et avec le maillot France.

Cette montée en gamme passe aussi, vous le savez, par un investissement dans l'éducation et la formation. Ce travail a été engagé par la ministre du travail, le ministre de l'éducation nationale et la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Enfin, nous avons une ambition européenne importante en la matière. Le Conseil national de l'industrie a pour mission de préparer la réunion des Amis de l'industrie au printemps prochain à Paris, afin de définir une position commune européenne.

M. Aurélien Pradié. C'est un club Mickey !

M. Benjamin Griveaux, secrétaire d'État . Nous avons à cœur de construire des champions européens, comme nous avons commencé à le faire depuis des mois. *(Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Stéphanie Kerbarh](#)

Circonscription : Seine-Maritime (9^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 328

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Porte-parole du Gouvernement

Ministère attributaire : Porte-parole du Gouvernement

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée au JO le : [23 novembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [23 novembre 2017](#)